

Pour diffusion immédiate

Faire rayonner des acteurs et des projets d'exception en éducation

Val-d'Or, le 20 septembre 2012 - L'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT) s'engage à valoriser l'éducation afin qu'elle soit considérée comme un levier pour le développement social et économique de nos communautés et de notre région. Lors de sa soirée annuelle de reconnaissance qui se tenait le vendredi 20 septembre 2013, à Val-d'Or, l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue a mis en valeur des acteurs et des projets exceptionnels en éducation par la remise des prix Michel-Séguin, Partenariat, École, Famille et Communauté et Coup de cœur. De plus, la Fédération des commissions scolaires du Québec a remis lors de cette soirée quatre médailles de l'Ordre du mérite scolaire.

PRIX DE RECONNAISSANCE

1- Prix Partenariat, École, Famille et Communauté

Considérant l'importance des partenariats dans la réussite des élèves, l'ACSAT honore depuis 2006 une école ou un projet de commission scolaire visant la création d'un véritable partenariat entre l'école, la famille et la communauté. La création de ce prix vise, entre autres, à mettre en évidence le rayonnement de ces projets sur la réussite des élèves. Cette année, le prix a été remis au projet « Bistro d'un jour » de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda.

BISTRO D'UN JOUR

Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Depuis déjà trop longtemps, les parents et la population de Rouyn-Noranda perçoivent le pavillon L'Élan comme étant un établissement d'enseignement accueillant des jeunes qui ont un grave problème de délinquance. Cette image négative a un impact significatif sur les élèves qui fréquentent cette école et leur famille. Dans le but de changer les perceptions, les 24 élèves du secondaire ont préparé un dîner à quatre services au cours duquel ils ont projeté un diaporama de leur réalité. Le directeur général de la Commission scolaire accompagné de directions de service ainsi que de directions d'écoles primaires et secondaires étaient attendus le mercredi 13 février 2013 pour prendre part au « Bistro d'un jour ».

2- Prix Michel-Séguin

Le prix Michel-Séguin honore un groupe de personnes qui ont élaboré un projet intégrant les objectifs du renouveau pédagogique ou encore des projets se démarquant par leur initiative pédagogique. Cette année, le prix a été remis à la Commission scolaire du Lac-Abitibi avec son projet « I-Pad en adaptation scolaire ».

PROJET I-PAD EN ADAPTATION SCOLAIRE

Commission scolaire du Lac-Abitibi

Ce projet vise l'intégration au quotidien de la tablette tactile I-Pad dans l'enseignement auprès d'une clientèle présentant des besoins particuliers (difficultés d'apprentissage, déficience langagière, déficience intellectuelle légère, etc.). En découvrant cette nouvelle technologie, les élèves ont réalisé diverses tâches scolaires et ainsi, ont pu augmenter leur motivation. De plus, ce projet a permis de valoriser la collaboration école-famille et créer un échange intéressant entre l'enfant et le parent.

3- Prix Coup de cœur

La tradition veut que l'ACSAT remette une reconnaissance particulière à un groupe de personnes ou à un projet de la commission scolaire hôtesse de l'Assemblée générale annuelle. En 2009, l'ACSAT a décidé de nommer cette distinction le *Prix Coup de cœur*.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE VAL-D'OR

Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Soucieuse de la réussite scolaire et de l'augmentation du nombre d'élèves en formation professionnelle, l'équipe-école du Centre de formation professionnelle Val-d'Or mise sur la persévérance scolaire, l'innovation et le dynamisme pour faire la différence et contribuer à la réalisation de la convention de partenariat de la Commission scolaire.

MÉDAILLES DE L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

L'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) veut honorer une personne qui a contribué de façon spéciale à l'avancement de l'éducation et, particulièrement, à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement soit au niveau régional, par la remise d'une médaille d'argent ou au niveau local, par la remise d'une médaille de bronze. Cette année, quatre lauréats ont été choisis dans la région.

Médaille de bronze :

Madame Suzanne Bernard

Commission scolaire du Lac-Témiscamingue

La brillante carrière en éducation de Suzanne Bernard a été caractérisée par un chemin où la passion était au rendez-vous! Autant dans ses fonctions d'enseignante, de directrice d'école, de directrice des Services éducatifs ou de superviseure de stages, Suzanne s'est démarquée par son audace, sa détermination et sa persévérance légendaire en ce qui touche la réussite de TOUS les élèves. Grande humaniste, madame Bernard a su inlassablement mobiliser sa communauté d'apprentissage par un leadership inclusif et à une expérience arrimée à des pratiques fondées par la recherche.

Médaille de bronze :

Madame Francine Grenier

Commission scolaire Harricana

Mère de deux garçons et copropriétaire d'une entreprise manufacturière, Francine Grenier s'est engagée, sans compter les heures, dans la vie des écoles de sa communauté. Pendant plus de 20 ans, elle a débuté son implication dans les comités, ce qui l'a amené, jusqu'à tout récemment, à assumer le rôle de commissaire. Elle s'est dévouée pour la cause de l'éducation en entreprenant et en réalisant des projets structurants pour les écoles. À titre d'élue scolaire, elle a su, avec une main de maître, faire valoir les besoins et les préoccupations de sa communauté. Elle est devenue une ambassadrice hors pair pour la Commission scolaire notamment lorsque des décisions ou des orientations du Conseil devaient être clarifiées auprès de la population.

Médaille d'argent :**Monsieur Luc Mathieu****Commission scolaire Harricana**

Pendant une trentaine d'années, monsieur Luc Mathieu a transmis son savoir et a partagé son amour de la musique aux élèves du secondaire d'Amos et de la région. Cofondateur de l'Harmonie Harricana ainsi que de la concentration musique au secondaire, il est l'un des initiateurs du Grand Rassemblement des Harmonies et plus récemment de l'événement *Viens chanter en coeur!* Il préside depuis quelques années la branche régionale de la Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec (FAMEQ-AT) qui vise à contribuer au maintien et au développement de la qualité de l'enseignement musical.

Médaille d'argent :**Monsieur Yves Dubé****Commission scolaire du Lac-Abitibi**

Entrepreneur, Yves Dubé est à la tête du Centre de formation professionnelle de la Commission scolaire du Lac-Abitibi depuis huit ans. C'est un homme qui n'a pas peur de s'engager dans le développement qui a su travailler avec acharnement et qui est devenu au fil du temps un modèle à suivre pour les directions de centres de formation professionnelle dans la région. Depuis cinq ans, il assume la présidence de la table régionale de la formation professionnelle et siège comme membre au Conseil d'administration *Accord* qui contribue au développement de produits transformés tel le bœuf sous conditions nordiques. Il est membre du Conseil régional des partenaires du marché du travail. Il fait partie de la commission professionnelle et s'est beaucoup impliqué avec les autochtones dans le Nord-du-Québec. Il a formé quelques cohortes d'autochtones en soudage-montage et en cours de conduite. Sa devise : « Vous avez besoin de formation, nous verrons comment vous l'offrir ».

Tous les intervenants du milieu de l'éducation sont engagés à poursuivre un même but : soutenir la persévérance scolaire. Pour y parvenir, les établissements scolaires font preuve de dynamisme et de créativité. L'ACSAT considère qu'il est essentiel de faire connaître leur travail et de souligner l'implication de tous envers la réussite de nos élèves. C'est pourquoi nous soulignons l'excellence de toutes les candidatures reçues pour les Prix Michel-Séguin, Partenariat, école, famille et communauté et Coup de cœur ainsi que pour les médailles de l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

- 30 -

Source et renseignements : Karine Lacroix, conseillère en communication

819 825-4220, poste 3013

lacroix.karine@csob.qc.ca